

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Nobivac Diluens solvant pour suspension injectable

2. Composition

Excipients :

Phosphate dihydrogénique de potassium	0,21 mg
Phosphate disodique dihydrate	0,313 mg
Eau pour injection	999,16 mg

Solution transparente et incolore.
Solution tamponnée stérile.

3. Espèces cibles

Correspondant aux espèces cibles animales pour lesquelles les vaccins concernés et le solvant sont autorisés.

4. Indications d'utilisation

Solvant pour la reconstitution des vaccins pour animaux de compagnie de la gamme Nobivac : Nobivac DHP, Nobivac DHPPi, Nobivac Pi, Nobivac Ducat, Nobivac Tricat Trio.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulières

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Solvant pour la reconstitution des vaccins pour animaux de compagnie de la gamme Nobivac. Voir aussi la rubrique 4.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception des médicaments vétérinaires mentionnés à la rubrique 6 'Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions' ci-dessus.

7. Effets indésirables

Aucune.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de

l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : www.notifieruneffetindesirable-animaux.be ou mail: adversedrugreactions_vet@faggafmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

1 ml par dose.

Lire les instructions fournies avec le vaccin avant d'utiliser le solvant.

Ajouter immédiatement avant l'emploi de façon aseptique le contenu de 1 flacon de solvant au flacon contenant le vaccin lyophilisé.

Veiller à ce que la pastille lyophilisée soit complètement dissoute.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Sans objet.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en dessous de 25 °C. À conserver à l'abri du gel.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V277094

Présentations :

10 x 1 dose ou 50 x 1 dose.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

04/2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas
Tél.: + 32 (0)2 370 94 01

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas